

Délinquance et drogue devant le Tribunal des mineurs du canton de Vaud – de 1971 à 1979

D. Schmid A. Delachaux

Institut universitaire de médecine sociale et préventive

Bugnon 17, 1011 Lausanne

Introduction

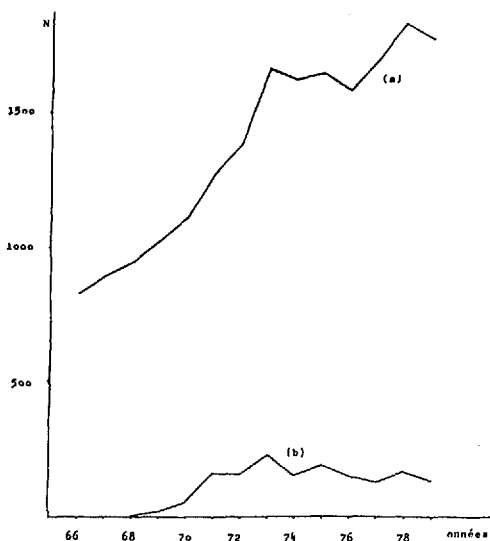
L'approche épidémiologique de l'usage des drogues est complexe; les données chiffrées, recueillies par des enquêtes directes ou indirectes doivent être étudiées avec prudence, en tenant compte du contexte socio-culturel qui entoure le phénomène.

Dans le cadre de notre Institut, nous avons abordé le problème de la consommation de drogue parmi les adolescents par le biais de données juridiques, recueillies dans les dossiers du Tribunal des mineurs du canton de Vaud.

Nous présentons ici l'évolution du nombre de contrevenants à la loi fédérale sur les stupéfiants déferés au Tribunal des mineurs en regard du nombre total des délinquants dénoncés annuellement à ce même tribunal; dans un second temps, nous discuterons des éléments qui sont susceptibles d'influencer nos résultats et qui se révèlent indispensables à une juste appréciation des données chiffrées.

Evolution des effectifs

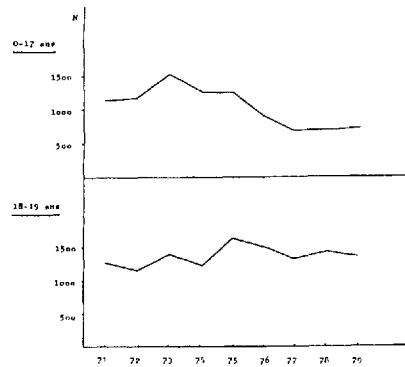
La figure 1 montre l'évolution entre 1966 et 1979 du nombre total des mineurs prévenus pour toutes sortes de délits (courbe du haut) ainsi que l'évolution du nombre de mineurs prévenus en raison d'une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants (courbe du bas), au Tribunal des mineurs du canton de Vaud; à côté de l'augmentation progressive du nombre total des jeunes délinquants vaudois, on observe une relative stabilité du nombre de mineurs dénoncés pour usage de drogues; c'est ici la situation dans le canton de V a u d.



(a) : nombre total des mineurs prévenus
(b) : mineurs prévenus pour une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants

(Source : rapports annuels du tribunal des mineurs du canton de Vaud)

La figure 2 rend compte de l'évolution entre 1971 et 1979 du nombre de personnes de moins de 20 ans dénoncées par la police pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants en Suisse, pour deux groupes d'âges définis; dans le groupe 0 à 17 ans, on observe une sensible diminution du nombre des dénoncés pour usage de drogues; cette figure est établie sur la base de données fournies par l'Office fédéral de statistiques et rend compte de la situation en Suisse (1).



(Source : office fédéral de statistiques)

A partir de ces deux figures, on serait tenté de conclure que l'usage de drogue parmi les adolescents reste stable ou même que le nombre des moins de 18 ans consommant des substances illicites diminue !

Discussion

Est-ce là le reflet de la réalité ? Pouvons-nous espérer que le nombre d'adolescents qui consomment de la drogue est réellement en régression ? On pourrait également admettre que la consommation de drogues survienne plus tard ou que la détection par la police porte davantage sur des sujets plus âgés (4,5,6,7).

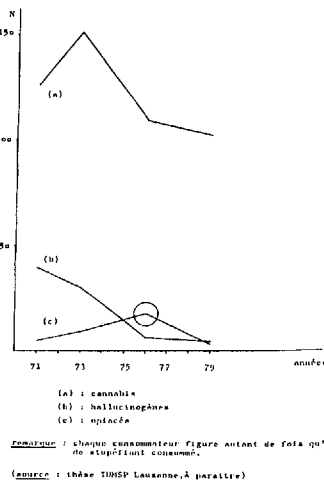
Nous ne pensons pas que l'usage de drogue par les adolescents soit un problème qui ait perdu de son acuité; et nous partageons cet avis avec certains auteurs et responsables d'organismes qui sont confrontés journallement aux problèmes des adolescents (7).

La source juridique est une source spécifique - un indicateur - qui ne rend compte que d'une réalité partielle (3); nous en sommes conscients. Mais cette spécificité se retrouve tout au long de notre étude, tant en 1971 qu'en 1979 et, de ce fait, n'explique pas la diminution relative du nombre d'adolescents déferés au Tribunal des mineurs en raison d'une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

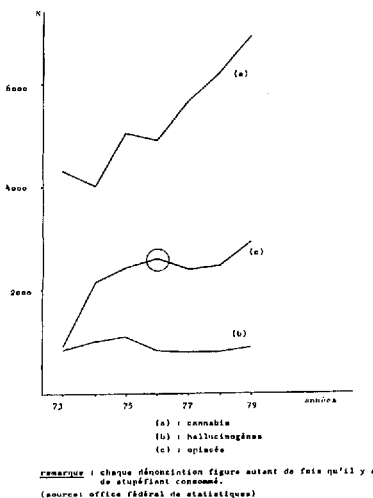
L'évolution du contexte socio-culturel apporte au moins deux éléments importants à signaler ici car ils sont susceptibles d'apporter quelque explication aux résultats présentés :

1. Durant ces dix dernières années, des modifications importantes se sont produites, tant au niveau de la nature des substances consommées qu'au niveau de la finalité de la consommation : le début des années 1970 est marqué par le mouvement hippie, mouvement qui prône l'usage des drogues dites douces, tels le cannabis et le LSD (2); dès 1973-1974 les opiacés ont envahi le marché de drogue suisse, amenant de jeunes consommateurs à l'usage de ce type de substances.

La figure 3 donne le nombre de consommateurs mineurs déferés au Tribunal des mineurs du canton de Vaud selon la substance consommée; on notera que le collectif 1976 possède un nombre élevé d'usagers d'opiacés (17 adeptes), fait qui tend à confirmer ce qui a été dit plus haut.



La figure 4 donne l'évolution, en Suisse, du nombre de personnes de tous âges dénoncées en raison d'une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, selon les produits consommés. Dans cette figure, on note également une augmentation du nombre de consommateurs dénoncés pour usage d'opiacés.



Le premier élément que nous retenons est donc l'augmentation du nombre d'usagers d'opiacés, de par l'arrivée, sur le marché suisse de drogues, d'une quantité importante d'opiacés.

2. Cette arrivée d'opiacés en Suisse correspond à une intensification du trafic de ce type de substance et donc à une augmentation du nombre de trafiquants; ce fait impose aux brigades spécialisées de la police une action prioritaire contre ce type de trafic; les consommateurs de drogues dites douces - parmi lesquels la majorité des consommateurs âgés de moins de 18 ans - se trouvent ainsi en partie délaissés par la police, occupée à des tâches plus urgentes; les policiers regrettent ce choix "forcé", qui est dû à des effectifs trop réduits des brigades spécialisées.

Nous pensons qu'il y a là une part importante de l'explication de l'évolution des effectifs présentés plus haut.

Conclusion

L'étude de l'usage de drogue parmi les adolescents par le biais de données juridiques donne des résultats qui pourraient faire croire à une stabilisation du nombre d'adolescents usant de drogues; l'examen d'éléments directement en rapport avec ce problème nous amène à pondérer les conclusions envisagées.

Dans l'approche épidémiologique de l'usage de drogues, il paraît indispensable de considérer les données chiffrées dans leur contexte socio-culturel afin d'éviter toute conclusion hâtive et d'arriver à une appréciation aussi juste que possible des résultats obtenus par enquête.

Résumé

L'étude de l'évolution de la consommation de drogues illicites par les adolescents dans le canton de Vaud a été abordée par le biais des données juridiques; de cette étude qui porte sur la période 1971-79, nous présentons quelques résultats. Dans un second temps, nous examinons l'évolution des données numériques en discutant l'évolution du cadre social, plus spécifiquement l'évolution de l'idéologie des mineurs délinquants, les modifications des conceptions répressives judiciaires et policières ainsi que l'évolution des moyens de prise en charge des usagers de drogue.

Zusammenfassung

Delinquenz und Drogen vor dem Jugendgericht des Kantons Waadt, 1971 bis 1979.

Die Entwicklung des Drogenkonsums durch Jugendliche im Kanton Waadt in den Jahren 1971 bis 1979 wurde anhand der beim Jugendgericht verfügbaren Daten untersucht. Einige Resultate werden vorgestellt. Der zahlenmässige Verlauf wird diskutiert im Hinblick auf die Entwicklung des sozialen Umfeldes, im speziellen einen Wechsel der Ideologie der delinquenten Jugendlichen, Änderungen im Konzept der Repression durch Polizei und Rechtssprechung, schliesslich die Entwicklung von Einrichtungen zur Behandlung und Beratung von Drogenkonsumenten.

Summary

Delinquency and Drugs in the Juvenile Court of the Canton of Vaud, 1971 to 1979

The evolution of illicit drug consumption by adolescents in the canton of Vaud, 1971 to 1979, was assessed from data available by the Juvenile Court. Some results of this study are presented. The quantitative changes are then discussed in relation with changes in the social framework, such as the evolution of the ideology of delinquent adolescents, the altered concepts of repression by the police and jurisdiction, and the evolution of facilities for the care of drug users.

Bibliographie

- (1) Annuaire Statistique de la Suisse. Vol.81-Vol.88 Berne, Office fédéral de la statistique (1973-1980).
- (2) CARTIER J.P., NASLEDNIKOV M. : "L'univers des hippies". Paris, Fayard (1970), 189 p.
- (3) DEBARD M. : "L'enfant au tribunal". Paris, Editions-libres/Hallier (1979), 310 p.
- (4) DELACHAUX A., BROOKE E.M., HALLER E. : "Les toxicomanies dans le canton de Vaud 1974-1978". Méd.soc.prév. 25 : 123-131 (1980).
- (5) DUCOMMUN S. : "Drogue et pharmacodépendance". Genève, Service de la Santé Publique, Education sanitaire (1974), 77 p.
- (6) KIELHOLZ P., LADEWIG D. : "Ueber Drogenabhängigkeit bei Jugendlichen". Dtsch. med.Wachr. (1970), 95 p., 101-103.
- (7) LADEWIG D., HOBI V., DUBACHER H., FAUST V. : "Drogen unter uns". Basel-München Karger (1979), 3e éd.